



COMITE DE DIRECTION

Réunion du vendredi 25 mars 2022
Au siège du District

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....

Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présents : MM. BOUAT – BOULORD – CHASSIGNEU - COCHARD - DA CUNHA VELOSO –MALLET – MAZZOLENI – MONIER -MONTMAYEUR - TRUWANT - VACHETTA

Excusé(e)s : Mme BRAULT -MM. BOURGEOIS - BUOSI - CICERON –HESNI – ISSARTEL – Dr SCELLIER – SOZET

Assistent : Mme BELOT – M. SABATINO

.....

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 25 février 2022
2. Courriers et informations diverses
3. Démission représentant des arbitres au Comité de Direction. Nomination de son successeur
4. Groupement Féminin Bourbre – Pont de Beauvoisin
5. Désignation lieu Journée nationale U7-U9
6. Candidatures Finales de Coupe
7. Candidatures AG été
8. Journée Nationale des Bénévoles
9. Arbitrage Seniors D1
10. Date CD de juin – Date des vœux
11. Questions diverses

Séance ouverte à 18H30

1- Approbation du PV du Comité de Direction délocalisé du 25 février 2022

Observations du Président : 2 oublis

- Excuses du Président de Vinay pour son absence au Comité

- l'indemnisation des arbitres a été modifiée et restera bloquée jusqu'à la fin du mandat 2024 sauf si hausse du prix du km par la Fédération.

Il n'y a pas d'autres observations, le PV du Comité du 25 février est approuvé.

2-Courriers et Informations Diverses

Courriers :

- Courrier du FC Vallée Bleue qui souhaite accueillir des représentants du District autres que les formateurs lors de la formation CFF1 de mars-avril qui se déroulera au stade de Bouvesse.
Seront présents : MM. Boulord – Chassigneu - Mallet – Montmayeur - Truwant – Vachetta.
- Courrier de M. Marey concernant la revalorisation des arbitres. Celle-ci a été actée pour le championnat, les coupes quant à elles n'ont pas été impactées, il demande alors la revalorisation de celles-ci.
Une réponse négative du Président lui a été apportée par mail, réponse approuvée par le Comité.
- Courrier de M. Boyer, CTR DAP qui demande des bénévoles disponibles de la commission sportive pour accompagner la finale régionale U13 à FEURS le 7 mai. La commission s'excuse mais il n'y a pas de volontaires.

Informations diverses

- Rappel du Cas d'un club qui déclare forfait : c'est à lui de prévenir le club adverse et les officiels désignés sur le match. Si ce n'est pas fait, le défraiement des officiels est à sa charge.
- Intervention de T.Truwant, concernant l'action Festival U13 du 2 avril, il rappelle que des réponses sont attendues lors d'envoi de mails de sa part quand il s'agit d'organisation d'évènements divers , qu'elles soient positives ou négatives.
Un Tour de table est fait concernant l'organisation de cette journée.

T.Truwant demande également les disponibilités de chacun :

- pour les finales de coupes les 11 et 12 juin dont les lieux restent à définir. Le Président en profite pour leur rappeler que le 11 c'est aussi la Journée Nationale des Débutants.
- pour l'inauguration de l'espace Michel Muffat-Joly le dimanche 3 juillet. Il informe qu'un premier groupe de travail a eu lieu ce jour avec pour membres : Mme Belot Elisabeth, MM. Mallet, Montmayeur et lui-même. Une présentation sera faite au prochain Comité.

Après un tour de table, le Président s'étonne du manque de disponibilité en général des membres du CD pour ces manifestations et qu'il faille à chaque fois en refaire la demande. Un prévisionnel est établi en début de saison, les dates étant alors connues, les membres du comité se doivent de se positionner en amont et se rendre disponibles.

Informations du Président

Souhaite rappeler que chacun a une fonction et qu'il est prié de s'y tenir, et de laisser ainsi aux commissions compétentes leur travail sans avoir à s'y mêler.

Rappelle également ce qui a été dit au mois de janvier, que le seul document de communication officiel est le PV, des réponses sont faites par mail ou par téléphone et ne sont pas retranscrites sur le PV, elles doivent être doublonnées par PV !

Par ailleurs les réponses faites par téléphone ou par mail se doivent être courtoises en toutes circonstances, ne pas oublier que c'est l'instance qui répond et non l'individu.

Le Président souhaite également que les postes tenus par une seule personne soient doublonnés (ex : le statut de l'arbitrage, le bonus-malus) un transfert de compétence doit être fait pour palier à l'éventuelle absence de la seule personne maîtrisant ces domaines d'activité.

M. Boulord continue sur ce sujet en indiquant le manque d'instructeurs, une instruction prend en moyenne 20 à 25 heures.

Le Président confirme une réelle perte de bénévoles au District, qu'il serait judicieux de refaire un appel à candidatures, pour divers postes et en vue de passer le relais pour les mandats futurs.

Rappel du règlement des cas covid.

Problème d'arbitrage en Futsal, cas d'un club qui réfute les arbitres.
Sera convoqué à une réunion le 12 avril à 19h pour régulariser la situation.

3- Démission représentant des arbitres au Comité de Direction. Nomination de son successeur

Lecture du courrier de démission de toutes fonctions de M. Douville par le Président.
Le Comité le remercie pour services rendus à la cause de l'arbitrage et au District.

L'Unaf présente un successeur à M. Douville , il s'agit de M. Nasri Riad
La commission des Opérations électorales ayant pris connaissance de cette candidature la dit recevable.
Candidature validée par le Comité, à voter en Assemblée Générale.

4- Groupement Féminin Bourbre – Pont de Beauvoisin

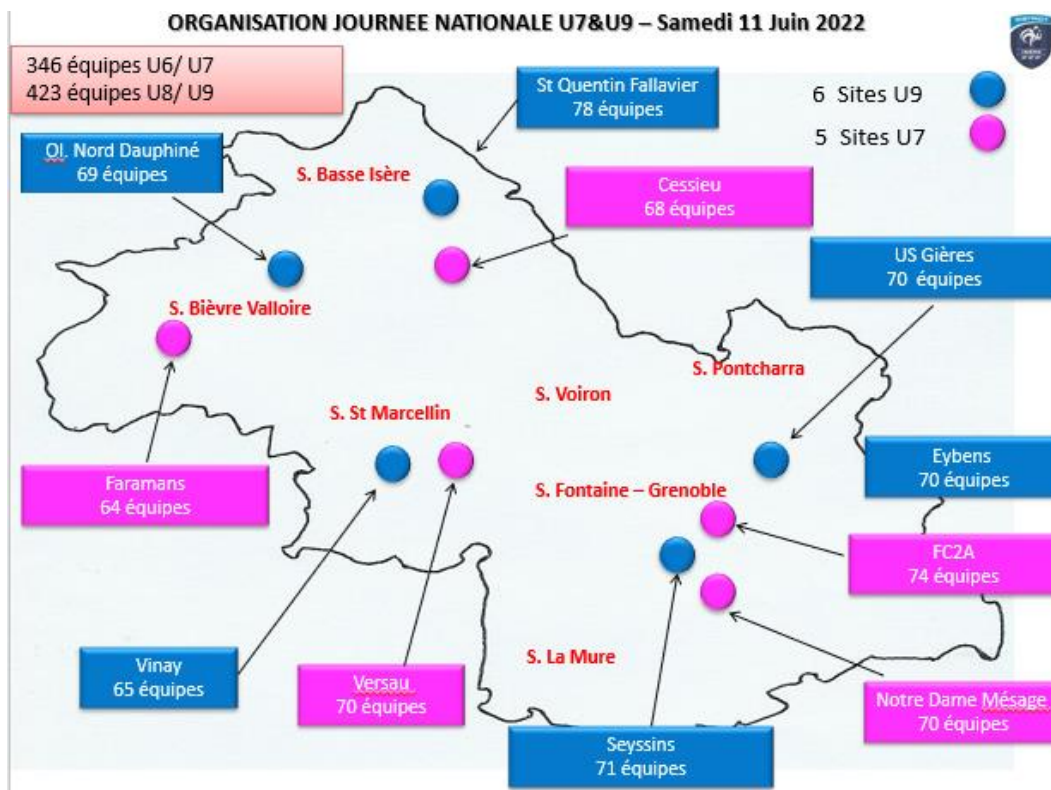
H. Giroud-Garampon informe d'une demande de groupement entre ces deux clubs.
Il demande à l'ensemble du Comité de se positionner sur cette demande en précisant que sur son article 7 , il est écrit « le groupement s'engage à inscrire son équipe 1 en compétition à 11 en district de Savoie dès l'instant où le district de Savoie propose un championnat féminin séniors à 11 »

Le Comité refuse à l'unanimité ce groupement.
Le District de l'Isère ne validera pas ce groupement tant que la clause abusive exigée par le District de la Savoie sera maintenue.

5 – Désignation lieu Journée nationale U7-U9

Les sites retenus par la commission technique sont validés par le CD :

- Cessieu
- Eybens
- Faramans
- FC2A
- Gières
- Notre Dame de Mésage
- Olympique Nord Dauphiné
- Seyssins
- St Quentin Fallavier
- Versau
- Vinay



Date de réunion pour les clubs organisateurs: Jeudi 14 Avril 2022 à 19h au District

6- Candidatures Finales de Coupe:

Très peu de candidatures pour l'instant.

FEMININES

11-12 JUIN

VOIRON MOIRANS (SENIORS)

ENT GRESIVAUDAN FF

JEUNES

11-12 JUIN

SENIORS

12 JUIN

VOIRON MOIRANS

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

ET VETERANS

JARRIE CHAMP

Face au peu de retours des clubs, le Président demande aux membres du Comité de trouver des clubs d'accueil.

Un rappel de l'Appel à candidatures sera fait par mail également ;

7. candidatures Assemblée Générale :

Demande de cahier des charges de deux clubs :

- Vallée Bleue et Moirans

8. Journée Nationale des Bénévoles :

9 places attribuées par District + 1 bénévole Ligue par District

Le Président rappelle que la journée 2020 a été annulée en raison du Covid et qu'il semblait tout à fait normal de rappeler les personnes inscrites cette saison-là.

Il informe que désormais des pré requis ont été mis en place pour cet évènement, qu'il faudra pour y participer être licencié dirigeant depuis plus de 5 années consécutives

Liste des participants à la Journée Nationale des Bénévoles les 7 et 8 mai 2022

NOM	PRENOM	Club ou Commission Instance	
MICHALET	GERARD	FC CROLLES BERNIN	
VIVIER	PASCAL	CS FARAMANS	
PULEIO	NICOLAS	ASJF DOMENE	
BELLON	GILLES	FC BALMES NORD ISERE	
RIVAL	FREDERIC	MJC ST HILAIRE DE LA COTE	
DEBON	MARC	FC VINAY	
ARPHANT	MICHEL	FC LA SURE	
CICERON	FABIEN	COMITE DIRECTEUR DISTRICT	
DA CUNHA VELOSO	JOSE	COMITE DIRECTEUR DISTRICT	
VANDAELE	LAURENT	FC VAREZE	Membre club laura

9. Arbitrage Seniors D1:

Le Président demande une réflexion sur l'arbitrage, la discussion est portée sur le fait de conserver 3 arbitres en D1, car la D4 n'est pas du tout arbitrée et cela devient catastrophique. Un débat s'ouvre autour de cette problématique.

Un tour d'horizon est fait sur le nombre d'arbitres en activité, sur le fonctionnement d'autres districts ou Ligue.

L'option de passer à 1 arbitre en D1 dès la saison prochaine est évoquée, cette option sera expliquée en Assemblée Générale.

10. Date CD de juin – Date des vœux. :

Le Président informe que la date du Comité du 3 juin est avancée au 2 juin.

Rappel des vœux : seuls les vœux des clubs en AG d'Hiver sont maintenus. Il n'y aura pas de demande de vœux par les clubs en AG d'été.

11. Questions diverses :

- Intervention de T.Truwant qui s'étonne de voir encore une coupe repêchage en Foot en semaine et entreprise.

P.Monier répond que cela devait être discuté en Comité et cela n'a jamais plus été abordé.

T. Truwant demande que pour la saison prochaine cette coupe repêchage soit supprimée comme pour toutes les autres coupes.

G.Bouat rappelle par ailleurs qu'une règle avait été établie et votée en Comité qui précisait qu'il fallait 30 clubs minimum pour faire une coupe repêchage .

Le Comité décide que les coupes repêchage Foot en semaine et entreprises seront supprimées dès la saison prochaine.

- Intervention de M. MALLET qui souhaite rappeler aux clubs la décision prise en CD le 29 avril 2021

10. Dérogation éducateur : D2 Le comité directeur décide de la suspension de l'Art 21-2-2 des R.G du District Isère Football pour la saison 2021-2022 : Obligations concernant l'éducateur : Rappel : Les clubs de cette division doivent déclarer un éducateur fédéral titulaire au minimum du CFF3 (ou de ses anciennes appellations) comme éducateur principal dans footclubs avant le premier match de championnat.

Présenté par Samuel Bourgeois qui rappelle qu'il n'y a pas eu de certifications en 2019-2020, pas de formation en 2020-2021, que de nombreux éducateurs, soit arrêtent leurs activités, soit vont voir ailleurs et qu'il faut absolument stopper la surenchère financière. En conséquence, les clubs de D2 n'auront pas à présenter d'éducateur fédéral diplômé C.F.F.3 durant la saison 2021-2022.

Mais cette obligation redeviendra effective dès la première rencontre de la saison 2022-2023. Ces clubs doivent prendre leurs dispositions pour inscrire leurs éducateurs sur les formations à venir.

- Intervention de M. VACHETTA qui demande à repasser à deux poules de 12 en D1 Validé par le Comité.

Présentation du calendrier des matchs reportés.

Présentation des qualifiés en Coupes de l'Isère.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôt le Comité de Direction
Fin de séance 21h30

Hervé GIROUD-GARAMPON
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance